

Annexe 2

**CONVENTION DE LOCATION DE SALLE DES FÊTES,
DITE « SALLE DE L'ARBELOT »**

Le présent contrat a pour objet la location de la salle des fêtes, dite « salle de l'Arbelot »,

Entre

La Commune du Bouchet-Mont-Charvin représentée par Monsieur le Maire, d'une part,

Et

Monsieur et/ou Madame, d'autre part,

Désigné(s) comme Responsable et interlocuteur dans le cadre de la présente convention.

Dates de location :

Nature de la manifestation :

Nombre de personnes prévues :

(150 personnes assises max. + 5 personnes pour le service)

Locaux loués :

- Salle des Fêtes
- Cuisine

Coût de la location : tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal DEL_02102023 du 24 février 2023.

► Cautions : un chèque de caution de 1500 €, libellé à l'ordre du Trésor Public, est déposé en garantie des dommages éventuels. Un autre chèque de caution de 200€, libellé à l'ordre du Trésor Public, est déposé en garantie du nettoyage non fait.

► Un document d'assurance responsabilité civile est à remettre.

Le Responsable de la manifestation reconnaît avoir pris connaissance des termes du règlement, s'engage à les respecter et à rendre les locaux en parfait état.

Le Bouchet-Mont-Charvin, le Bon pour accord	Le Bouchet-Mont-Charvin, le
Le Responsable de la manifestation	Le Maire

AVANT UTILISATION :

Clefs remises le :

Loueur responsable :

Responsable Mairie :

Signatures :

APRES UTILISATION

Clefs rendues le :

Loueur responsable :

Responsable Mairie :

Signatures :

Le loueur est responsable de la salle à partir du moment où il prend les clés.

CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DU BOUCHET MONT-CHARVIN

Je soussigné _____

☎ domicile ____/____/____/____/____ ☎ portable ____/____/____/____/____

Adresse complète _____

Agissant en qualité de _____

Sollicite l'autorisation d'utiliser :

- la salle polyvalente (**150** personnes + 5 personnes pour le service)
- la cuisine

Le : _____

J'ai pris connaissance du règlement d'utilisation (annexe 1) de la salle des fêtes et m'engage à m'y conformer.

Fait au Bouchet Mont Charvin, le _____

Signature

Pour tous renseignements et Etat des lieux : Mairie 04-50-27-50-77

Déposer en mairie : Un mois avant la date d'utilisation de la salle :

- le présent contrat de location dûment complété
- les chèques de caution (dégâts + nettoyage)
- l'attestation d'assurance responsabilité civile
-

AUTORISATION DU RESPONSABLE

Vu pour accord,

- au prix total de _____ €
- caution versée : _____ €

TARIFS : valables à compter du 24 février 2023

Tarifs pour :	Bochards	Cocher la case	Extérieur à la commune	Cocher la case
Caution (dégâts et casse)	1500 €	<input type="checkbox"/>	1500 €	<input type="checkbox"/>
Caution (nettoyage)	200 €	<input type="checkbox"/>	200 €	<input type="checkbox"/>
Association communale pour réunions statutaires	Gratuit	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Salle des Fêtes « sans cuisine »	150 €	<input type="checkbox"/>	200 €	<input type="checkbox"/>
Salle des Fêtes « avec cuisine »	300 €	<input type="checkbox"/>	350 €	<input type="checkbox"/>
Manifestations sans repas et avec entrée payante	350 €	<input type="checkbox"/>	400 €	<input type="checkbox"/>
Manifestations avec repas et avec entrée payante	400 €	<input type="checkbox"/>	450 €	<input type="checkbox"/>